

Le processus du Réseau des Entreprises Maghrébines pour l'Environnement



Le tout premier atelier de concertation et de préparation du projet régional (REME) qui s'est déroulé les 14-16 octobre 2003 à Marrakech, Maroc, a été organisé dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des recommandations de Tunis. Ces dernières étaient formulées pendant la conférence «Les standards de l'Environnement et de la Qualité : Facteurs de la Mise à Niveau des Entreprises et de l'Economie», Tunis, 26 au 27 Mai 2003. C'est de là que les représentants des trois pays participants ont exprimé leur volonté de former un réseau d'environnement pour le Maghreb. Dans la recommandation 13 il a été question de renforcer la coopération régionale en matière d'environnement touchant notamment les aspects technologiques, l'échange d'information, la mise à jour des réglementations et la diffusion des bonnes pratiques. Les objectifs de l'atelier étaient :

- de commencer à mettre en œuvre les recommandations de la conférence de Tunis ;
- d'effectuer une première concertation face-à-face des acteurs impliqués ;
- de présenter et d'apprécier les résultats de l'enquête menée en Algérie, le Maroc et la Tunisie ;
- de discuter les attentes et intérêts des parties prenantes concernant le futur projet de coopération technique au niveau régional ;
- de préparer les bases pour la planification du projet

Les représentants du patronat membres fondateurs sont UTICA Tunisie, CACI Algérie, CGEM/CMPP Maroc, les partenaires institutionnels des Ministères chargés de l'environnement et Ministères chargés de l'industrie, ont exprimé leur volonté de continuer leurs efforts à planifier un nouveau projet régional de coopération technique. Les aspects et questions suivants ont été traités plus en détail durant la préparation du projet :

- Les modalités précises de prise de décision et de gestion du nouveau projet ;
- Les formes de communication et de concertation entre les parties prenantes ;
- Les partenaires du projet ;
- Les questions de budget sont à spécifier. Ceci concerne particulièrement la contribution allemande et celle des trois pays.



N° 0 – 2003/2005



UTICA

Union Tunisienne
de l'Industrie, du Commerce
et de l'Artisanat - UTICA



CACI

Chambre Algérienne
de Commerce
et de l'Industrie - CACI



Confédération Générale
des Entreprises
du Maroc - CGEM

gtz

Coopération technique allemande

La possibilité de formuler un tel projet pour la création d'un tel réseau a été appuyée par le gouvernement allemand. Les propositions préliminaires présentées par Docteur Otto Schmidt (GTZ) concernaient

- la structure et la forme de gestion du futur projet,
- les partenaires,
- les modalités de communication,
- le principe de rotation de l'unité de gestion de projet,
- le budget allemand,
- la contrepartie des partenaires.

Le second atelier s'est tenu du 8 au 10 mars 2004 à l'Hôtel El Djazaïr à Alger, au cours duquel les activités ont été validées confirmant ainsi la faisabilité du Projet. Un projet de protocole d'accord de création du Réseau des Entreprises Maghrébines pour l'Environnement, a été présenté et complété par un projet de charte.

En conclusion une chronologie de création du réseau présentée ci-dessous permet une meilleure compréhension du processus du REME :

- Mars 2003, Casablanca: concertation
- Mai 2003, Tunis: Conférence, Déclaration
- Octobre 2003, Marrakech: 1er Atelier de planification
- Mars 2004, Alger: Charte, Protocôle
- Juin 2004: Signature du protocôle, offre GTZ
- Octobre 2004: Décision BMZ
- Juin 2005, Tunis: 1ère Réunion Conseil d'orientation
- Septembre 2005: Démarrage effectif, Mise en place des unités de gestion
- Décembre 2005: Réunions des comités nationaux de pilotage

Fonctionnement du projet

Comité d'orientation (régional)

Ce comité sera l'organe qui agira au niveau régional et sera représenté par 2 à maximum 3 représentants (patronat, administration, institution technique) par pays. Sa tâche sera de :

- négocier un consensus,
- valider et orienter les actions du projet,
- assurer le suivi des activités que le projet entame dans les trois pays maghrébins.

Comité de pilotage (national)

Ce Comité, à travers ses membres nommés par chaque pays, sera le vis-à-vis national pour le projet et sera aussi membre du Comité d'orientation (régional) et aura pour rôle de :

- organiser les structures, les modalités et les mécanismes de concertation au niveau national.
- prendre des décisions,
- assurer la coordination nationale,
- veiller à éviter le double emploi des actions
- appliquer les décisions du Comité d'orientation.

Unité de gestion du projet

Cette unité sera composée du conseiller à long terme de la GTZ et des 3 experts nationaux embauchés par la GTZ hébergés respectivement chez les 3 partenaires maghrébins et sera soumise à un principe de rotation tous les 2 ans. La proposition était que le projet démarre en Tunisie, et sera transféré après deux ans au Maroc puis deux ans en Algérie. L'unité aura comme tâche d'exécuter les décisions prises au niveau régional par le Comité d'orientation et les différentes activités fixées dans le plan d'opérations du projet. Elle entame la mise en œuvre en concertation avec le vis-à-vis national, membre du Comité de Pilotage.

Le projet veillera à respecter son engagement dans la prise en compte des Objectifs 7 et 8 du Millénaire dans la mise en œuvre d'activités qui favorisent le développement durable. L'objectif consistant à maintenir en priorité le niveau d'intervention du projet en complémentarité avec les projets et les programmes nationaux.

Alliances et jumelages au service de l'environnement

Niveau supra-national : UMCE, BDI (La Fédération des Industries Allemandes), les programmes de l'UE (ex. Life, etc.)

Niveau régional : PTB (Agence allemande pour la métrologie, RFA), InWent (Renforcement International, RFA)

Niveau national Tunisie: UNIDO, les projets de la GTZ (MNE, etc.) ; Algérie: les projets de la GTZ, etc Maroc: les projets de la GTZ, etc

La coopération avec le projet régional maghrébin « Infrastructure Qualité du système MENACQ (Métrologie, Essais, Normalisation, Accréditation, Certification, Qualité) assuré à travers le PTB (Agence allemande pour la métrologie) consiste en :

- une meilleure intégration des questions de la qualité et de la sécurité dans les prestations du REME pour ses membres
- un recrutement en commun d'un expert national dans chaque pays;
- un partage des coûts (salaire, communication, etc.)

La coopération avec le BDI (Fédération des Industries Allemandes) concerne le soutien de la représentation permanente de la BDI auprès de la Commission Européenne par la collecte et la diffusion d'informations pour les membres du REME relatives aux :

- nouvelles réglementations, directives, standards environnementaux et autres mesures ayant trait aux échanges commerciaux avec l'UE et aux importations en provenance des pays du Maghreb
- possibilités de subventions, fonds et programmes d'appui aux organisations professionnelles et au secteur privé autour de la question environnementale
- exigences européennes, préférences des consommateurs en matière d'environnement et de sécurité.

La coopération avec l'UMCE (Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises)

Projet de Coopération Régionale en Infrastructure Qualité au Maghreb

Ce projet est financé par le Ministère Allemand à la Coopération Economique et au Développement (BMZ). L'Agence d'exécution est assurée par l'Institut national de métrologie allemand **PTB**.



N° 0 – 2003/2005

Siège du Projet REME :

UTICA
BP 753, 1080 Tunis –
Cedex
Tél : +216-71-964 805
Fax : 961 751 / 960 163

Dr. Otto Schmidt,
Coordinateur régional
REME
otto.schmidt@gtz.de
www.gtz-tunisie-mne.org
www.utica.org.tn

Karim Hamzaoui,
Coordinateur REME en
Tunisie
Tél : +216-71-964 805
Fax : 961 751 / 960 163
hamzaoui@reme.info

Lamia DALI YAHIA,
Coordinatrice REME en
Algérie
CACI
Tél & Fax : +213-21-964 442,
daly@reme.info
www.caci.com.dz

Asmaa FARIS,
Coordinatrice REME au
Maroc
CGEM
Tél : +212-22-251 161
Fax : +212-22-230 466
faris@reme.info
www.cgem.ma

Les Institutions partenaires maghrébines sont :

au niveau politique :

- Algérie: Ministère de l'Industrie – Direction Générale de la Régulation et de la Normalisation
- Maroc : Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Energie et des Mines – Direction de la Normalisation et de la Promotion de la Qualité
- Tunisie: Ministère de l'Industrie et de l'Energie – Direction Générale des Stratégies industrielles / Ministère de Commerce et de l'Artisanat – Direction de la Qualité et de la Protection du Consommateur

au niveau de l'exécution du projet :

- Algérie: Office Nationale de Métrologie Légale (ONML), Conseil algérien de l'accréditation ALGERAC
- Maroc: Laboratoire Public des Etudes et des Essais (LPEE) / Laboratoire National de Métrologie Conseil marocain de l'accréditation (COMAC)
- Tunisie : Laboratoire Centrale des Analyses et des Essais Conseil tunisien de l'accréditation (TUNAC)
- GTZ : Projet Réseau des Entreprises Maghrébines pour l'Environnement (REME).

Les bénéficiaires du projet sont l'industrie et le commerce dans la région du Maghreb notamment les PMI/PME, les laboratoires publics et privés et les Consommateurs

Enjeux de fonds pour la coopération régional:

- Mise en place d'un marché intérieur commun avec l'UE
- Compétitivité accrue des entreprises face au processus d'association avec l'UE
- Développement économique et harmonisation régional de systèmes d'évaluation de la conformité
- Réduction des obstacles non-tarifaires au commerce
- Protection des consommateurs / environnement
- Reconnaissance internationale des structures nationales et régionales en infrastructure qualité (laboratoires, organismes d'accréditation, personnel etc.)
- Partage, synergies et utilisation régional de ressources (service de laboratoires, auditeurs/évaluateurs, instruments de mesure, transfert et échange de l'expertise et du savoir faire)

La Stratégie de projet est de soutenir le réseautage régional en infrastructure qualité pour MAGMET (réseau maghrébin de métrologie), MAGLAB (réseau maghrébin en essais), MAGAC (réseau maghrébin en accréditation) et le site WEB régional en infrastructure qualité.

Durée globale : 01/2006 – 01/2012

Durée de la 1ère phase : 01/2006 – 01/2009

Volume financier (1ère phase) : 880.000 €

Objectif global : Le réseau maghrébin de l'infrastructure qualité est établi dans la région et contribue à la réalisation des accords de libre échange

Objectif de phase : Un réseau maghrébin en infrastructure qualité est établie et rend possible un échange technique et inter-institutionnel